

2021

LE LIEN

🌐 dannemarie.fr
f Ville de Dannemarie



Ville de
Dannemarie



Jeunesse

Finances

Santé & social

Associations

Culture

Citoyenneté

Environnement

FINANCES

Budget général
2021

DOSSIER

La maison
de santé

ASSOCIATIONS

Rétrospective en
images



FINANCES	4
> Budget général 2021	4
> Section d'investissement à l'équilibre	5
> Focus sur le remboursement des lignes de trésorerie	5
JEUNESSE	6
> L'école, une priorité malgré les finances contraintes	6
> Conseil Municipal des Enfants	7
DOSSIER : LA MAISON DE SANTÉ	8
> Les travaux	8
> Le financement	9
> Ouverture	9
SANTÉ ET SOCIAL	10
> Fête des aînés	10
> Téléthon	10
> Sanitaire	10
> Accueil fait aux femmes victimes de violences conjugales	10
ASSOCIATIONS	11
> Rétrospective en images	11
> Attribution des subventions	12
> Tennis Club de Dannemarie	13
FLEURISSEMENT	14
> Résultats du concours annuel	14
CULTURE ET PATRIMOINE	16
> Le Foyer de la culture	16
> Médiathèque	16
> Stuwa	17
LE MÉMORIAL DE HAUTE-ALSACE	18
> Inauguration du Mémorial	18
> Vernissage de l'exposition des Tranchées Oubliées	19
> Le plan de financement	19
COMMERCE	20
> Petites Villes de Demain	20
> Gourmet Bag	20
AMÉNAGEMENTS	20
> Place de l'Hôtel de Ville	20
> Raccordement à la fibre	20
> Place de la 5e DB	21
> Rue de Delle	21
VIE CITOYENNE	22
> Réunions de quartier	22
> Nouvelle application Intra Muros	22
> Première journée citoyenne	23
L'ANNÉE DE VOS ÉLUS	24
A L'HONNEUR	28
> Vos conseillers s'impliquent	28
ENVIRONNEMENT	29
> Végétalisation	29
> Propreté de la ville	30
> Lutte contre les espèces envahissantes	30
> Dépollution de la Largue	31
> Foli'flores	31
NUMÉROS D'URGENCES	31
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	32
> Des services modernisés	32
> De nouveaux agents	33
> Les médailles d'honneur régionales	33
ÉTAT CIVIL	34
> Naissances / Mariages / Décès / Anniversaires	34

S
O
M
M
A
I
R
E

LE LIEN | Magazine communal de la ville de Dannemarie | 1 Place de l'Hôtel de Ville 68210 Dannemarie | dannemarie.fr | Directeur de la publication : Alexandre BERBETT | Comité de rédaction : Commission communication | Conception graphique : KXO Graphisme / kxocreation.com | Crédits photos : Mairie de Dannemarie, Journal l'Alsace | Impression : 1350 exemplaires - Papier PEFC 100% - Est Imprim | Gratuit | Tous droits réservés



EDITO

Chères Dannemariennes, chers Dannemariens,

A l'aube de cette année 2022, je veux vous adresser un message positif malgré la morosité ambiante et le poids de l'actualité.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année : santé, joie et réussite à vous, vos familles et amis. Je souhaite que nous retrouvions en 2022 la sérénité, la convivialité et la cohésion dont nous avons tous cruellement besoin.

Soyez assurés que l'équipe municipale reste déterminée à poursuivre l'œuvre entamée en 2020 et 2021 : le redressement démocratique, financier de la Ville et de la dynamique dannemarienne.

Nous avons traversé de nombreuses difficultés et tempêtes en moins de deux ans et malgré la virulence des attaques, des calomnies et fausses informations, nous avons tenu la barre et maintenu le cap. Comme dans un orchestre, le concert ne peut pas être réussi si une partie des musiciens joue une partition différente et cherche à déstabiliser le chef et le groupe.

Notre tâche est lourde, mais elle est claire : améliorer nos capacités financières pour relancer le projet de nouvelle école. Rien ni personne ne pourra nous détourner de cet objectif et je sais pouvoir compter sur votre soutien dans cette tâche.

L'année qui s'ouvre verra donc l'effort de désendettement poursuivi, mais aussi le lancement opérationnel du programme Petites Villes de Demain qui nous permettra de bâtir un futur économique pour le site Peugeot, resté à l'état de friche depuis 10 ans. L'État et la Communauté de communes Sud Alsace-Largue sont à nos côtés dans ce cadre et vont également accompagner la revitalisation du centre-ville.

Sur le plan de la jeunesse et du sport, un terrain multisports (city-stade) sera aménagé grâce au plan « 5000 terrains de sport pour 2024 ». Le carnaval fera son grand retour pour le plaisir des petits, des grands et surtout des nostalgiques de cet événement phare qui n'avait plus eu lieu depuis 25 ans.

Parce que la qualité de l'eau potable et l'efficacité de notre réseau sont essentiels, la conduite d'adduction d'eau potable rue de Bâle sera partiellement renouvelée.

Enfin, la communication de la ville sera renforcée avec la mise en service de notre nouveau site Internet et de l'application « Intramuros » qui vous permettra de signaler un problème, de trouver toutes les informations pratiques sur vos démarches, mais aussi vos commerces, associations et événements.

Restons optimistes et retrouvons-nous tous ensemble les manches pour œuvrer au service du bien commun.

Restons passionnément Dannemariens !

Pour l'équipe,

Votre Maire, Alexandre BERBETT

CONFORMÉMENT AUX ENGAGEMENTS QUE NOUS AVIONS PRIS ET À NOTRE VOLONTÉ DE TRANSPARENCE, NOUS VOUS COMMUNIQUONS LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET GÉNÉRAL DE NOTRE COMMUNE POUR L'ANNÉE 2021.

POUR RAPPEL (VOIR LE LIEN 2020 POUR PLUS DE DÉTAILS), LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ EST COMPOSÉ DE DEUX SECTIONS DISTINCTES QUI DOIVENT ÊTRE TOUTES LES DEUX ÉQUILIBRÉES EN DÉPENSES ET EN RECETTES, TOUT EN ASSURANT UNE SOLVABILITÉ DE LA DETTE (ARTICLE L.1612-4 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES).

NOUS VOUS PROPOSONS AINSI DE DÉCOUVRIR CI-DESSOUS UNE PRÉSENTATION SYNTHÉTISÉE AU NIVEAU DES CHAPITRES BUDGÉTAIRES QUI CONSTITUENT LES CATÉGORIES PRINCIPALES DES DÉPENSES ET DES RECETTES. L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS EST CONSULTABLE EN MAIRIE.

BUDGET GÉNÉRAL 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Intitulé	Crédits	Chapitre	Intitulé	Crédits
11	Charges à Caractère Général	814 418,00 €			
12	Charges de Personnel	916 900,00 €	002	Excédent antérieur reporté	241 361,96 €
14	Atténuations de Produits	19 200,00 €	013	Atténuations de Charges	36 100,00 €
022	Dépense imprévues Fonct.	145 000,00 €	70	Vente de Produits	60 150,00 €
023	Virement à la section d'investissement	318 916,02 €	73	Impôts et taxes	1 825 342,00 €
42	Opérations d'ordre entre sections	6 600,00 €	74	Dotations	323 715,06 €
65	Autres Charges de Gestion Courante	206 140,00 €	75	Autres Produits de Gestion Courante	76 200,00 €
66	Charges Financières	85 000,00 €	76	Produits Financiers	5,00 €
67	Charges Exceptionnelles	12 500,00 €	77	Produits Exceptionnels	800,00 €
68	Dotations aux provisions	46 500,00 €	78	Reprise des ammortissements	7 500,00 €
TOTAL		2 571 174,02 €	TOTAL		2 571 174,02 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Intitulé	Crédits	Chapitre	Intitulé	Crédits
001	Reprise du déficit d'investissement	543 966,71 €	10	Dotations et participations	764 174,01 €
10	Dotations et participations	1 002,00 €	13	Subventions	1 011 446,54 €
13	Subventions	76 500,00 €	021	Virement de la section de Fonct.	318 916,02 €
16	Remboursement des emprunts	1 000 000,00 €	024	Produits des Cessions	395 700,00 €
20	Immobilisations Incorporelles	61 880,00 €	040	Opérations d'ordre entre sections	6 600,00 €
21	Immobilisations Corporelles	358 672,86 €			
23	Immobilisations en cours	347 631,10 €			
020	Dépenses Imprévues d'Investissement	107 183,90 €			
TOTAL		2 496 836,57 €	TOTAL		2 496 836,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT À L'ÉQUILIBRE

La section d'investissement est à l'équilibre, malgré l'augmentation très importante de la charge des emprunts due :

► D'une part, aux deux emprunts contractés afin de pouvoir terminer les travaux du Mémorial et honorer le paiement des entreprises.

► D'autre part, au remboursement prévu du crédit-relais de **700 000€** (contracté en 2018) qui a également contribué, dans une très large mesure, à augmenter dans une proportion exceptionnelle le montant des annuités à honorer sur l'exercice 2021, qui s'élèvent au total à **1 000 000€**. Pour rappel, au moment du vote du Budget Primitif 2021, **la dette s'élevait à 5 800 000€** ce qui représente un taux d'endettement de **274,43%**, soit **2531€ par habitant !**

Il est important de noter que **le remboursement du crédit-relais ne mettra pas un terme aux difficultés financières de la Commune** puisque la charge structurelle de notre dette, composée par le remboursement des emprunts à moyen et long terme, reste très élevée : **300 000€ en 2021**.

Or, ce poids va mécaniquement s'alourdir au cours des prochaines années en raison du vieillissement de la dette.

La section de fonctionnement a également pu être votée à l'équilibre, mais au prix d'une **décision difficile** : l'augmentation importante de la taxe foncière. Cette décision nécessaire avait pour objectif de garantir la capacité de notre commune à faire face à ses emprunts et, de ce fait, **éviter une mise sous tutelle de l'État**. En conséquence, les crédits qui ont été attribués à la section de fonctionnement ont été révisés à la hausse, en recettes mais aussi en dépenses en raison, notamment, de l'ouverture du Mémorial et de son impact considérable sur les finances de notre Commune.

Les prochaines étapes consisteront à accélérer la **recherche d'économies** mais aussi à mener à bien une **stratégie de désendettement** en visant le remboursement anticipé de certains emprunts. Cela permettra à notre Commune de diminuer la charge de sa dette et ainsi retrouver de l'autofinancement net et donc des **marges de manœuvres**. Cette stratégie a d'ailleurs été étudiée par la Commission des Finances lors de sa réunion du 28 octobre 2021.

FOCUS

LE REMBOURSEMENT DES LIGNES DE TRÉSORERIE

Au cours de la dernière session de la Commission des Finances, un bilan d'étape a pu être réalisé sur un point d'une grande importance et qui représente une menace majeure pour la Commune : le remboursement des lignes de trésorerie.

Organisme prêteur	Date de première ouverture	Taux	Date de prise d'effet	Montant de la ligne	Date d'échéance	Solde
CAISSE D'EPARGNE	08/2017	0,70%	22/01/2021	250 000 €	21/01/2022	0 €
CREDIT MUTUEL	11/2012	0,45%	10/06/2021	125 000 €	31/12/2021	0 €
CREDIT AGRICOLE	07/2017	0,65%	06/09/2021	250 000 €	01/09/2022	0 €
BANQUE POPULAIRE	04/2020	0,50%	02/04/2021	200 000 €	01/04/2022	0 €
TOTAL LIGNES				825 000 €	TOTAL SOLDE	0 €

Les lignes de trésorerie sont des emprunts à **court terme**, généralement consenties pour une durée d'un an et qui ont pour **seule vocation de palier des insuffisances temporaires** de trésorerie. Autrement dit, elles permettent d'obtenir des liquidités lors d'une difficulté ponctuelle de fonctionnement. Elles doivent ensuite être **remboursées sur fonds propres en fin d'année**. Par ailleurs, elles n'ont, en principe, pas vocation à être renouvelées car cela induirait que les difficultés de trésorerie sont constantes ou répétitives, ce qui ne se produit généralement pas dans une collectivité aux finances saines. C'est un facteur de risque et d'inquiétudes car une ligne de trésorerie est supposée être un crédit à court terme et non un emprunt structurant. Or, au 28 Octobre 2021, la Commune faisait encore état d'un **solde de 825 000€ de lignes de trésorerie à rembourser** sur un montant initial de 950 000€. De plus, les commissaires ont pu constater que 3 de ces lignes ont été systématiquement renouvelées depuis plusieurs années, dont l'une d'entre elle qui a été renouvelée sans discontinuité depuis 2012, **soit 9 ans !**

Face à cette situation et compte tenu de l'obligation de rembourser ces dettes, la seule solution dont disposait la Commune a été d'utiliser les recettes générées par le versement de subventions afférentes aux travaux du Mémorial. Par conséquent, la commune n'a pas pu profiter du versement de ces subventions ou en ressentir l'effet car sitôt versées, elles ont dû être utilisées pour couvrir les lignes de trésorerie.

À ce jour, la Commune a pu procéder au remboursement de trois lignes de trésorerie : celle du Crédit Mutuel (125 000€ restants), Banque Populaire (250 000€) et Caisse d'Épargne (250 000€) soit **625 000€ grevés par les lignes de trésorerie et dont la Commune n'a pas pu profiter** pour financer des investissements utiles. La dernière ligne devrait également être remboursée très prochainement, nous permettant enfin d'apurer ces dettes.

En somme, si certaines menaces financières ont pu être surmontées, les marges de manœuvres de la commune demeurent très restreintes. Il conviendra donc de faire preuve d'une grande vigilance dans l'élaboration des budgets des exercices futurs. **Vous pouvez compter sur vos élus afin de mettre en œuvre toutes les solutions afin de permettre le redressement financier de notre commune.**

L'ÉCOLE UNE PRIORITÉ MALGRÉ LES FINANCES CONTRAINTES

Les écoles s'offrent un coup de jeune

Laissées en l'état depuis de trop nombreuses années, les écoles maternelle et élémentaire de Dannemarie avaient besoin d'un sérieux programme de travaux pour accueillir les élèves dans des bonnes conditions.

L'équipe municipale et les agents du service technique ont fait de ces travaux de rénovation, d'amélioration et de peinture une priorité tout au long de l'année 2021.

Les anciens préfabriqués inutilisés depuis des années ont enfin quitté la cour de l'école élémentaire pour laisser place à une entrée digne de ce nom et accessible pour la classe de Très Petite Section. Bilan de l'opération : un coût de 12 550,27€ pour la création de l'accès et la remise en place de la clôture et une recette de 5000€ pour la vente des préfabriqués.

Les toilettes de l'école maternelle avaient bien besoin d'une rénovation complète : pièce désuète, absence totale d'intimité pour les petits, cuvettes hors-services, sans compter les mauvaises odeurs. Les travaux ont duré tout l'été et ont été réalisés par

notre ouvrier communal Jean-Luc PIANZI et l'entreprise STUBER de Saint-Ulrich pour un résultat incomparable et avec un budget maîtrisé de 11 977,59€.

Un couloir a été créé sous le préau grâce à la pose d'une grille et de portes, ce qui permet de sécuriser le passage entre les deux parties du bâtiment, notamment lors du déplacement d'élèves, pour un coût de 1 135,36€. La clôture de l'école élémentaire a été réparée pour 494,66€ et de nouveaux stores ont été posés dans plusieurs classes pour 1 939,98€.

Les préaux et une partie des salles de classe ont été repeints (2078,43€) et une nouvelle fresque a été réalisée par l'artiste Xavier Médard-Béraud (400€).



AVANT



APRÈS



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une année bien remplie

Les premiers membres élus du Conseil Municipal des Enfants (en 2020) ont poursuivi leur tâche tambour battant lors du premier semestre 2021 ! Leur mandature s'est placée sous le signe de l'environnement. Au programme, réunion autour d'une galette des rois pour préparer une demi-journée de ramassage des déchets en ville réalisée en janvier ou encore l'organisation d'une collecte de nourriture et de matériels pour la SPA de Mulhouse (avec, à la clé, le plus gros don jamais reçu par la SPA de la part d'une collectivité !) en février. Pour les remercier de leur geste solidaire, le président de la SPA a convié l'ensemble des membres du CME à une visite de découverte des locaux et des pensionnaires le 24 mars. Il a été difficile pour les enfants de ne pas revenir avec un petit compagnon à quatre pattes !

Avec le printemps, les jeunes élus se sont attelés, entre mars et mai, à la fabrication et à l'installation d'un rucher, implanté à l'arrière du cimetière. Ils ont également pu décou-

vrir le rucher école de la Maison de la Nature du Sundgau afin de se familiariser avec l'apiculture et l'importance des abeilles dans notre écosystème. L'été arrivant, nos jeunes élus ont rencontré leurs pairs adultes lors du conseil municipal du 15 juin afin de découvrir le rôle d'un édile après avoir eu droit à une visite guidée du patrimoine dannemarien par M. le maire.

L'arrivée de l'été a été le moment d'une pause bien méritée pour les membres du CME avec, en ligne de mire l'entrée en classe de 6^e et le départ de 3 élus : Mila CUFFOLO, Kaëlys GAMESS et Owen WEISSMULLER.

Pour les remplacer, 3 CM1 ont été élus par leurs 107 camarades de l'école Albert Schweitzer le 1^{er} octobre. Aurélien KNECHT, Lucie KNOPF et Paul WARTEL ont ainsi rejoint les CM2 Maëlle BAZIN TACHET, Hanaé KIEN, Mayleen MOROSINOTTO et Alexandre THERY.

Une fois au complet, le CME est reparti sur le même rythme de croisière avec une aide importante pour la collecte de la Banque Ali-

mentaire. Nos 7 jeunes élus ont ensuite assisté à la Fête des aînés en décembre où ils ont participé à la remise des colis de Noël.

Saluons également la présence des membres du CME lors de plusieurs cérémonies officielles, dont l'inauguration de la Maison de Santé, l'inauguration du Mémorial de Haute-Alsace et les commémorations du 11 novembre.

Le maire et toute l'équipe félicitent les 10 membres du CME 2021 pour leur implication et leurs fabuleuses réalisations ainsi que les conseillers municipaux qui les ont accompagnés dans leurs différents projets tout au long de l'année.



33 062,62€*

DE RÉNOVATIONS URGENTES DES DEUX BÂTIMENTS SCOLAIRES POUR LE CONFORT DE NOS ENFANTS

* Montant total investi en 2021 avec les travaux divers

La Maison de Santé



LES TRAVAUX

Le premier semestre 2021 a vu la réalisation des travaux de rénovation et de transformation du bâtiment autrefois occupé par le Trésor Public en Maison de Santé.

En effet, M. le maire apprenait fin 2020 la volonté des médecins du pôle médical de la place de la 5e DB de trouver d'autres locaux. Dans le même temps, les services du Trésor Public quittaient leurs bureaux dans le cadre d'une réorganisation départementale.

Afin de conserver une offre médicale importante, de qualité et d'éviter un désert médical, M. le maire et son équipe ont proposé aux Dr Eygasier et Damais de s'installer dans ce local récemment libéré.

Ce chantier, essentiellement effectué en interne, grâce aux compétences des agents communaux et des conseillers municipaux, a été réalisé en un temps record pour adapter les locaux aux besoins des professions médicales.

Ainsi, ce sont 177m² répartis en 4 bureaux, 2 salles d'attente, un secrétariat, 2 WC, une salle de réunion et une cuisine qui ont été aménagés. Les services municipaux ont réalisé les travaux électriques, de cloisonnement, de menuiserie, de petite plomberie, de peinture et de sol. Les blocs fenêtres-volets du rez-de-chaussée ont été changés tout comme la zinguerie et la chaudière, ainsi que la création d'une place de parking handicapé, en faisant appel à des prestataires extérieurs.

Désormais, un escalier extérieur permet également d'accéder au logement de l'étage. Ce dernier devrait être remis au goût du jour avant une prochaine location afin d'apporter une rentrée d'argent à la commune.

LE FINANCEMENT

Le maire et l'adjointe aux affaires sanitaires et sociales, Evelyne Lakomiak, ont œuvré pour décrocher un maximum de subventions pour ce projet, notamment en obtenant le label Maison de Santé car la structure accueille non seulement des médecins mais également des infirmières libérales.

Ces efforts ont porté leurs fruits puisque ce sont 60% de subventions qui ont d'ores et déjà été notifiées, avec 20% supplémentaires espérés. Une bonne nouvelle au vu du contexte financier dégradé de la Ville, d'autant plus que le choix de faire appel aux compétences techniques de nos agents a permis de limiter les coûts à 96 802,36€ HT.

LE PLAN DE FINANCEMENT

	Dépenses	Recettes	%	Statut de la demande
Travaux	75 991,23			
Fournitures de matériaux	20 811,13			
État : DETR		19 360,47	20,00%	En attente
Région : Soutien aux dynamiques territoriales de santé		19 360,47	20,00%	Notification
Département : Programme de Développement Territorial		38 720,94	40,00%	Notification
Sous-total aides publiques		77 441,88	80,00%	
Autofinancement : Fonds propres (dont CEE)		19 360,48	20,00%	En attente
Sous-total autofinancement		19 360,48	20,00%	
TOTAL	96 802,36	96 802,36	100,00%	



Les infirmières libérales

PETITE ANNONCE

2 BUREAUX SONT ACTUELLEMENT LIBRES D'OCCUPATION ET DISPONIBLES POUR ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PRATICIENS.

Vous êtes médecin et vous souhaitez venir vous installer à Dannemarie ?

Contactez la mairie
au 03.89.25.00.13 ou par mail :
evelyne.lakomiak@dannemarie.fr

OUVERTURE

Les locaux ont été livrés dans les délais et la Maison de Santé a pu ouvrir ses portes, comme prévu, le 1^{er} juillet 2021. L'inauguration a eu lieu le 10 juillet 2021 en présence de M. Jean-Luc Reitzer, député, M. Maxime Belzung, conseiller d'Alsace, Mme Karine Pagliarulo, Vice-présidente de la CEA en charge des questions de santé, Mme Sarah Siouala représentant l'Agence Régionale de Santé, M. Vincent Gassman, président de la CCSAL, de nombreux maires et adjoints du secteur, le conseil municipal, le Conseil Municipal des Enfants, les Dr Eygasier et Damais ainsi que de nombreux Dannemariens.

Ce projet est donc une réussite qui permet de lutter contre la désertification médicale dans le Sundgau, de réhabiliter un bâtiment communal dont l'occupation permet de conserver le paiement d'un loyer et offre un outil rénové et fonctionnel à nos médecins. Néanmoins, l'équipe municipale ne relâche pas ses efforts pour favoriser l'installation de deux médecins ou professions médicales supplémentaires à la Maison de Santé.



FÊTE DES AINÉS

La fête des aînés a eu lieu le 19 décembre sous une forme un peu particulière cette année encore, vu les conditions sanitaires actuelles.

Les aînés ont eu la possibilité d'assister à un concert de très belle qualité avec la participation d'un groupe de harpistes accompagnées de deux percussionnistes et d'une chanteuse.

Le colis de douceurs a été remis aux présents lors du concert ; les autres colis ont été distribués par le délégué de chaque quartier au domicile de chacun, comme l'an dernier.



TÉLÉTHON

Le CCAS a organisé la première édition du Téléthon à Dannemarie avec l'aide et l'engagement de trois associations sportives de Dannemarie plus que dynamiques : le Racing Club Dannemarie, le Tennis Club et l'UCJE Handball. SoundGo Radio a animé cette très belle journée de générosité qui a permis de recueillir **690€ de dons** destinés à financer la recherche et améliorer le quotidien des malades.

Nous en profitons pour remercier les différents commerçants pour leur participation à l'événement à travers la remise de nombreux lots pour la tombola. Nous remercions également Aurélie Musique, le groupe de danse de Hip Hop et la maquilleuse pour leur participation qui a contribué à l'ambiance festive de ce Téléthon. Bravo à tous !



SANITAIRE

Afin de permettre l'accès le plus large à la vaccination, y compris pour les personnes ayant des difficultés de déplacement, la commune a accueilli des centres de vaccination temporaires à la salle Keller puis à la salle polyvalente les 6 juin, 7 juillet, 6 novembre et 20 décembre. **Au total, 300 personnes ont ainsi pu se faire vacciner !**

ACCUEIL FAIT AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Une formation a eu lieu en mars dernier pour former le personnel de mairie. Elle sera reconduite au printemps prochain.



RESTONS VIGILANTS ET À L'ÉCOUTE !

Victimes ou témoins, vous pouvez appeler le

3919

24h/24 et 7j/ 7

Malgré les restrictions sanitaires qui ont émaillé l'année 2021, nos associations ont su répondre présentes et organiser de nombreux événements tout au long de l'année : marchés aux puces, portes ouvertes, concerts, spectacles, ventes à emporter, lotos, marches populaires, fêtes, ...

VOICI ICI UNE RÉTROSPECTIVE (non exhaustive) EN IMAGES !

Suite à la fermeture du COSEC, les associations utilisatrices et le collège se sont vus dépourvus de locaux. La mairie a mis tout en œuvre, en partenariat étroit avec la CCSAL, pour proposer des créneaux à ces associations dans les différentes salles communales. Ainsi, les élèves du collège sont accueillis en journée à la salle polyvalente, tout comme une partie des entraînements de handball de l'UCJE et les activités sportives de la MJC.



02/04/2021 : Carpes frites à emporter (230 repas livrés à domicile).



Organisée par les bénévoles du RC Dannemarie.



Pâques 2021 : Le Relais des associations décore la Ville.



Live DJ Nexha



13/07/21 : Fête des lumières, organisée par le Relais des Associations.



Une jauge de 1000 personnes était prévue pour l'occasion.



Assemblée Générale de l'UNC

■ ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Pour soutenir le dynamisme du tissu associatif local et permettre aux associations de conserver une assise financière solide, le Conseil Municipal, sur proposition du maire et de la commission Vie associative, a maintenu le budget des subventions au même niveau (malgré les difficultés financières de la Commune) et compensé le montant de la taxe foncière pour les associations propriétaires de leurs locaux.

ASSOCIATION	Fonctionnement Article 6574	Investissements Article 6574	VOTE
Amicale de pêche et de loisirs	300	600	A l'unanimité
Amicale des Donneurs de Sang Dannemarie	250	0	A l'unanimité
Amicale des Sapeurs-Pompiers	0	500	A l'unanimité
APAEI	500	0	A l'unanimité
APCP	250	400	A l'unanimité
Arts Martiaux Dannemarie	400	0	A l'unanimité
ART'SOC	1000	0	A l'unanimité
Association Avicole	1250	0	A l'unanimité
Association du Foyer de la Culture	4000	0	A l'unanimité (hors présence A. BERBETT et D. THIEBAUX)
Association des Amis de la Médiathèque	1 500	0	A l'unanimité
Association Tennis de Table	0	400	A l'unanimité
Chorale	250	0	A l'unanimité
Club Canin	1250	500	A l'unanimité
Ecole de musique Porte d'Alsace	0	500	A l'unanimité (hors présence A. BERBETT)
HDC Dissidents	800	1000	A l'unanimité
IRON Club	250	400	A l'unanimité
Jardins Familiaux	0	700	A l'unanimité
La Dannemarienne	2000	1100	A l'unanimité
Les Amis de l'Hôpital	250	1000	A l'unanimité
Association Les Tranchées Oubliées	500	500	A l'unanimité (hors présence P. MUMBACH)
MJC	2300	0	A l'unanimité
Orchestre d'Harmonie	250	1 500	A l'unanimité
Relais des Associations	9000	0	A l'unanimité
RCD	800	1500	A l'unanimité
Sundgo Network	1000	0	A l'unanimité (hors présence K. BENNATO)
Sundgau Oxygène	250	1 000	A l'unanimité
UCJE Handball	4000	500	A l'unanimité
UNC AFN Dannemarie	250	0	A l'unanimité
Vélo Club Sundgovia	300	0	A l'unanimité
TOTAUX	32 900	12 100	

45 000€

MONTANT TOTAL DU BUDGET DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS.



28/08/2021 : Le podium d'été du SoundGo Radio a fait danser 1 000 personnes !



Décembre 2021 : Le grand sapin de Noël



Le marché de Noël de l'USEP



Les décorations de Noël



Le calendrier de l'Avent



Le marché de Noël a pu se tenir malgré les restrictions sanitaires.



12/12/2021 : Traditionnel concert de fin d'année de l'OHD au Foyer.



11/12/2021 : Balade contée dans les rues de Dannemarie organisée par la mairie.

■ TENNIS CLUB DE DANNEMARIE

3 questions à Jacques Roux, président du Tennis Club de Dannemarie, association relancée en 2021 pour le plus grand plaisir des Dannemariens et de la municipalité.

Pourquoi avoir décidé de ressusciter le Tennis Club de Dannemarie ?

Initialement, Julie et moi souhaitions juste jouer au tennis. Nous avons fait la connaissance de François Belzung qui nous a expliqué qu'il essayait de faire renaitre le club (en sommeil depuis 2018) sans succès par manque de bénévoles.

Ce projet nous a tout de suite intéressés.

Le Tennis avec 950 000 licenciés étant le deuxième sport le plus pratiqué en France, il était impossible que les Dannemariens ne soient pas intéressés.

Quelles ont été les étapes de cette renaissance en 2021 ?

La renaissance du TC Dannemarie a commencée par la création d'un nouveau comité, la mise à jour des statuts de l'association, la création d'un nouveau logo, la création de la page Facebook TC Dannemarie, le nettoyage des terrains afin de les rendre praticables, l'affiliation à la Fédération Française de Tennis, la recherche de sponsors et partenaires, la recherche d'un moniteur, un stage découverte pour les enfants avec la COMCOM de Dannemarie et la création d'une école de tennis pour les 5-16 ans.

Quels sont vos projets pour les années à venir ?

Afin d'accueillir plus d'élèves, nous espérons avoir des créneaux supplémentaires dans la salle de sports et parvenir à créer une ou plusieurs équipes pour la compétition.

De plus, nous souhaitons faire un maximum de manifestations afin de récolter des fonds pour nous permettre de couvrir un terrain et construire un club house. Surtout, l'objectif principal est de faire du TC Dannemarie un endroit convivial et familial.



FLEURISSEMENT

La commission Tourisme a désigné les vainqueurs du concours de fleurissement 2020.

Catégorie MAISONS ET APPARTEMENTS



Médaille d'or : M. et Mme RITTER Jean-Luc

Catégorie MAISONS ET APPARTEMENTS



Médaille d'argent : Mme ZIMMERMANN Liliane

Catégorie MAISONS ET APPARTEMENTS



Médaille de bronze : Mme WITH Marlyse

Félicitations à tous d'avoir participé à l'amélioration et à l'embellissement de notre cadre de vie.

Catégorie MAISONS ET APPARTEMENTS



Encouragements : Mme FRINGANT Brigitte

Catégorie MAISONS ET APPARTEMENTS



Encouragements : M. ROBIN Dominique

Catégorie MAISONS ET APPARTEMENTS



Encouragements : Mme BEURVILLE Ludivine

Catégorie MAISONS ET APPARTEMENTS



Encouragements : Mme LANG Annick

Catégorie COMMERCES



BOUTS D'ARTS

Catégorie IMMEUBLES COLLECTIFS



Résidence COLBERT

FOYER DE LA CULTURE

Lors de la précédente édition du *Lien*, nous espérions une année culturelle 2021 de nouveau classique. Nous avons, en partie, été écoutés. En effet, une réouverture progressive s'est effectuée à partir du mois de mai avec une jauge réduite et en s'adaptant aux contraintes du couvre-feu. Seul le cinéma a retrouvé ses droits puisque les nombreux groupes ou troupes programmés n'ont pu répéter depuis des mois. Auparavant, afin d'annoncer la réouverture, le DJ dannemarien Nexha avait proposé un show en Facebook Live depuis le Lattloch. La Fête de la musique du 21 juin a, quant à elle, subi les lois de la météo et s'est retrouvée rapatriée en dernière minute dans la salle dans une version réduite.

Les spectacles ont pu reprendre en septembre lors de la nouvelle saison avec notamment le très beau concert de Virginie Schaeffer qui venait présenter sa nouvelle création ou les sympathiques Frangins Lindecker dans l'Extraordinaire cabinet de curiosités de M. Fulcanelli que le Foyer avait accueilli au mois de février pendant sa fermeture au public afin de préparer en conditions réelles ce spectacle. Les associations culturelles ne sont pas en reste avec notamment le gala de danse de salon de la MJC ou le concert de Noël de l'OHD. Les séances de cinéma sont toujours organisées le vendredi à 20h30 avec une programmation variée.



MÉDIATHÈQUE

Comme l'ensemble des lieux culturels, la médiathèque de notre commune a subi de plein fouet la situation sanitaire en étant fermée du mois de janvier à juin. Cependant, il était possible, sur rendez-vous, de récupérer les livres que vous souhaitiez ou des sacs à lire thématiques selon vos envies.

Une réouverture progressive des salles de lecture est intervenue au mois de juin avec des jauges de moins en moins contraignantes avant la levée des restrictions en juillet.

Les animations sont revenues égayer encore plus le bâtiment avec le retour de la grotte animée et la participation au programme « Novembre pour les parents » avec différents ateliers proposés.

Enfin, pour une meilleure efficacité informatique, le bâtiment est désormais relié au réseau fibre et un nouveau logiciel de gestion installé.

A bientôt à la médiathèque pour de nouvelles découvertes culturelles.

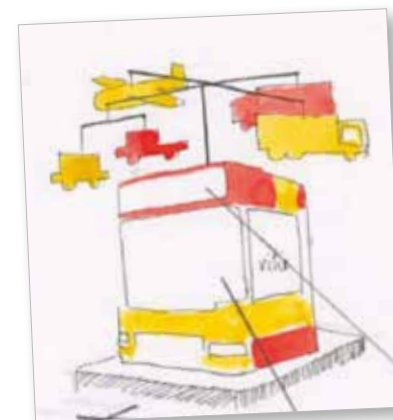


STUWA

L'art contemporain est bien souvent réservé aux grandes villes. Pour tenter de le démocratiser, le PETR du Pays du Sundgau a lancé en 2015 le programme Stuwa qui vise à installer des œuvres dans ce territoire en prenant en charge l'ensemble des frais engendrés par leurs créations. L'édition 2020 ayant été annulée, Dannemarie s'est portée candidate en 2021 pour accueillir « L'Immobile mobile ». Après plusieurs journées de travail, les 2 artistes, Daniel Depoutot et Matt Mahlen, assistés par les ouvriers communaux, ont confectionné cette œuvre symbole d'intermodalité et de développement durable, qui a été installée sur le parvis de la gare. La destination inscrite sur le haut du bus a fait l'objet d'une participation citoyenne sur la page Facebook et l'une des propositions a été retenue.

L'inauguration a eu lieu le matin du samedi 18 septembre autour d'un petit-déjeuner convivial en présence notamment de M. le Maire, M. Nicolas Jander, maire d'Altkirch et président du PETR du Pays du Sundgau, de Mme Fabienne Bamond, vice-présidente du PETR et adjointe au maire d'Illfurth et de M. François Eichholtzer, président d'honneur du Pays du Sundgau. La journée s'est poursuivie à Ferrette qui est l'autre commune à avoir participé au programme Stuwa en 2021.

Malheureusement des dégradations sont déjà intervenues sur l'œuvre avant un incendie la détruisant totalement le 15 décembre.



"L'IMMOBILE MOBILE"

Par les artistes
Daniel Depoutot
et **Matt Mahlen**

Une œuvre symbole
d'intermodalité
et de développement
durable.



INAUGURATION DU MÉMORIAL DE HAUTE-ALSACE

Après de longs mois de préparation, d'attente et de reports, le musée consacré à la Grande guerre dans le Sundgau a enfin pu être inauguré en grande pompe le dimanche 19 septembre dernier. La ville de Dannemarie avait mis les petits plats dans les grands à l'occasion de cet événement historique.

Le programme de la journée a commencé par l'accueil des nombreux invités : Claude Tarall (Fondation CARAC), Vincent Gassmann (Président de la Communauté de communes Sud Alsace-Largue), Nicolas Jander (Président du Pays du Sundgau), Maxime Beltzung (Conseiller d'Alsace du canton de Masevaux-Dannemarie), Laurent Wendlinger (Conseiller régional Grand Est), Christophe Grudler (Député européen), le Dr Klaus Schüle (Directeur du service de la coopération transfrontalière Regierungspräsidium Freiburg), Patricia Schillinger et Ludovic Haye (Sénateurs du Haut-Rhin), Amelle Gayou (Sous-Préfète d'Altkirch).

Le curé-doyen Christian Renger a célébré une messe dédiée à la mémoire des victimes de la Première Guerre mondiale.

Le cortège s'est ensuite formé avec l'Orchestre d'Harmonie de Dannemarie, les sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Dannemarie et les JSP, les groupes de reconstitution, les anciens combattants et les porte-drapeaux du Sous-groupe UNC d'Altkirch, les autorités et la population.

L'OSI du 35^{ème} Régiment d'Infanterie de Belfort a commandé la cérémonie au monument aux morts et Monsieur le Maire Alexandre Berbett y a prononcé un discours de paix et d'hommage aux victimes.

Pour symboliser la réconciliation franco-allemande, le cortège s'est encore rendu au monument franco-allemand de 1870 et deux gerbes y ont été déposées : l'une par l'Association des réservistes allemands de Freiburg et l'autre par le 35^{ème} Régiment d'Infanterie de Belfort. Les hymnes français et allemands y ont retenti et l'émotion y était forte.

La cérémonie officielle s'est terminée par le couper de ruban avec les jeunes du Conseil Municipal des Enfants, les discours des officiels et la visite guidée du musée, y compris de la tranchée pédagogique.

La fête s'est poursuivie par un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DES TRANCHÉES OUBLIÉES

L'inauguration de l'exposition temporaire des Tranchées Oubliées sur les officiers de la guerre 14-18 a quant à elle eu lieu le dimanche 14 novembre. C'est avec émotion que le Président de l'association Jacky Sontag y a évoqué le travail admirable des bénévoles pendant des mois.

Le Maire Alexandre Berbett a salué cet engagement et a annoncé le projet de création d'un circuit avec les sites de mémoire de Haute-Alsace.

La cérémonie a été rehaussée par la fanfare des sapeurs-pompiers du bataillon d'Altkirch et la présence de nombreux groupes de reconstitution.

LE PLAN DE FINANCEMENT	Dépenses HT	Recettes	%	Etat de la demande
Etudes diverses	95 983,43 €			
Honoraires AMO	26 097,68 €			
Honoraires MO Travaux	200 876,20 €			
CT et SPS	17 810,00 €			
Désamiantage	42 613,00 €			
Travaux	2 292 305,83 €			
Travaux - accessibilité	21 662,28 €			
Fournitures et travaux divers	35 792,37 €			
Réseaux	30 819,84 €			
Videoprotection et contrôle d'accès	3 583,20 €			
Prestations diverses	2 730,00 €			
Honoraires MO Muséographie/Scénographie	69 218,00 €			
Muséographie/Scénographie	343 801,14 €			
Scénographie divers	32 390,37 €			
Aménagements intérieurs (dont boutique)	83 701,91 €			
Communication	11 685,00 €			
Aménagements extérieurs	71 360,50 €			
Annonces légales	2 437,32 €			
Union Européenne				
FEDER		207 930,37 €	6,14%	Versement effectué
FEADER		86 148,23 €	2,55%	Notifiée
Etat				
DSIL		380 000,00 €	11,23%	Versement effectué
Ministère des Armées - Projets partenariats territoires		150 000,00 €	4,43%	Versement effectué
Région Grand Est				
Traitement et requalification de friche		500 000,00 €	14,77%	Versement effectué
Soutien aux projets structurants		78 000,00 €	2,30%	Versement effectué
Climaxion		70 000,00 €	2,07%	Versement effectué
Département Collectivité Européenne d'Alsace				
Politique de développement territorial		180 000,00 €	5,32%	Versement effectué
Conférence du Rhin Supérieur				
Fonds culturel transfrontalier		5 000,00 €	0,15%	Versement effectué
Sous-total aides publiques		1 657 078,60 €	48,96%	
Autofinancement				
Fonds propres (dont emprunts)		1 512 810,16 €	44,69%	Emprunts réalisés
Certificats d'Economies d'Energie		194 169,31 €	5,74%	Versement effectué
Fondation CARAC		20 000,00 €	0,59%	Versement effectué
Mécénat		810,00 €	0,02%	Versement effectué
Sous-total autofinancement		1 727 789,47 €	51,04%	
TOTAL	3 384 868,07 €	3 384 868,07 €	100,00%	

Programme Petites Villes de Demain



En 2021, la Ville de Dannemarie et la CCSAL ont été lauréats du programme Petites Villes de Demain. Concrètement, ce programme permet à notre commune de bénéficier d'un soutien spécifique (notamment de financements sur mesure) de l'Etat et de ses partenaires pour réaliser un projet de revitalisation. 18 mois après la signature de la convention entre tous les acteurs, cela entraînera le lancement d'une Opération de Revitalisation du Territoire, centrée notamment sur la rénovation du bâti privé et commercial mais qui permettra aussi à la Ville de bénéficier d'aides et d'accompagnements dans le cadre de la reconversion de la friche Peugeot MTC. Ce programme devrait ainsi permettre de renforcer l'attractivité du bourg-centre qu'est Dannemarie.

Gourmet bag : une initiative du SM4



M. le maire s'est fait le relais, auprès des restaurateurs de Dannemarie et de la CCSAL, d'une initiative du SM4 (Syndicat Mixte du Secteur 4, qui gère nos déchets) : Gourmet Bag. Le principe est simple : limiter le gaspillage alimentaire dans les restaurants en généralisant le principe des « doggy bag » permettant aux clients d'emporter chez eux le reste de leur repas non consommé. Cela permet ainsi d'éviter la création d'un déchet alors que le client peut encore consommer le reste de son repas chez lui s'il le souhaite. Le SM4 met ainsi à disposition des restaurateurs participant à l'initiative un stock de Gourmet Bag ainsi qu'un ensemble de supports de communication à destination des clients.

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

Après avoir rendu piéton le parvis de la mairie, installé la boîte à livres et végétalisé une partie de la place de l'Hôtel de Ville en 2020, la municipalité a poursuivi sa réflexion autour de cet espace central de Dannemarie. C'est ainsi que la circulation à double sens entre la boucherie Hug et Média Confort a été modifiée pour créer un sens unique, après avis positif des commerçants. Non seulement cette modification sécurise la circulation mais elle permet également de créer 7 places de stationnement supplémentaires en zone bleue ainsi qu'une place réservée aux livraisons dans une zone où de nombreux commerces sont implantés.



BON À SAVOIR

Raccordement fibre

Depuis plusieurs mois, le territoire dannemarien est quasi intégralement couvert par la fibre optique et vous avez été ou êtes encore démarché par des opérateurs (Fournisseurs d'Accès Internet : FAI) pour passer à la fibre ou vous avez modifié votre abonnement pour obtenir la fibre.

Le réseau général a été déployé par l'entreprise Rosace. Celui-ci est l'interlocuteur des collectivités. Les branchements individuels (professionnels et privés) au réseau général sont effectués par votre FAI (et non par Rosace). C'est donc à votre FAI que vous devez vous adresser pour tout souci de raccordement, de débit... Ni la mairie, ni Rosace ne peuvent connaître votre situation individuelle et intervenir. Toutefois, nous restons à votre écoute en cas de souci pour vous diriger vers le bon interlocuteur en cas de besoin.

PLACE DE LA 5E DB

Les travaux d'aménagement de la place de la 5e DB et de sécurisation de l'aire de jeux qui y est située ont été effectués en plusieurs étapes dans le courant de l'année et se termineront au printemps 2022. En effet, il a fallu privilégier la fin des travaux de la Maison de Santé pour ne pas retarder son ouverture aux médecins et aux patients puis ceux du Mémorial ainsi que l'entretien des espaces verts et la préparation des manifestations estivales. De ce fait, le chantier a été décalé à une période plus propice.

L'aire de jeux a été clôturée (pour un montant de 1785€) par les services techniques et un terrain de pétanques a été créé (1092€). Les ouvriers ont profité de ces travaux pour poser les raccordements nécessaires à une remise en fonction ultérieure de la fontaine de cette place.

Dans le même temps, les ouvriers communaux ont installé une barrière entre la rue de Fulleren et la place de la 5e DB afin de sécuriser l'accès des enfants à l'école maternelle.

L'équipe municipale remercie l'ensemble des ouvriers pour la qualité du travail fourni, et notamment Jean-Luc Roth dont l'investissement et les compétences ont permis à des chantiers comme celui de la Maison de Santé (et d'autres) de finir dans les temps et de s'appuyer sur le savoir-faire en interne.



RUE DE DELLE

Les riverains ont interpellé l'équipe municipale à propos des nuisances et des problèmes de sécurité que posait la vitesse excessive des véhicules dans la rue de Delle. Conscient de ce problème, M. le maire a fait modifier, en concertation avec les services routiers de la CEA, le feu à l'entrée de ville, situé de part et d'autre du pont de chemin de fer, pour un montant de 13 197,60€. Le feu est désormais asservi à la détection de véhicules et permet de ralentir considérablement la vitesse d'entrée ou de sortie dans Dannemarie à cet endroit. Un appel piéton viendra compléter un aménagement de génie civil permettant la traversée piétonne en toute sécurité à cet endroit dans le courant du premier trimestre 2022 (coût supplémentaire : 8 640€).

RÉUNIONS DE QUARTIER

Conformément à nos engagements, nous avons eu le plaisir d'organiser les premières réunions de quartier en fin d'année 2021. Nous en avons, hélas, été empêchés en 2020 en raison des contraintes sanitaires.

Ces réunions ont pour objet de nous permettre d'échanger avec vous, vous faire part des réalisations et des projets de la Municipalité tout en prenant connaissance de vos suggestions ou des problématiques que vous avez pu rencontrer. Par ailleurs, les réunions de quartiers s'inscrivent dans notre volonté de dialogue avec nos concitoyens et de transparence sur la gestion des affaires municipales.

Les réunions de quartiers de l'année 2021 ont eu lieu du 13 Octobre au 30 Novembre 2021. Dans une logique d'esprit pratique, les quartiers ont été réunis par deux.

Au cours de ces réunions, c'est près d'une centaine d'entre vous que nous avons pu accueillir et avec qui nous avons eu le plaisir d'échanger sur les sujets qui vous concernent. Cela démontre le besoin de maintenir un échange régulier entre habitants et élus, ainsi que l'attente réelle d'une vraie transparence. Nous l'avons bien perçue lors de la campagne en 2020 et votre mobilisation durant ces réunions nous l'a bien confirmé. Nous espérons naturellement vous réunir encore plus nombreux l'année prochaine, si la situation sanitaire le permet.

Bien entendu, les réunions de quartiers seront reconduites chaque année afin de pérenniser ce temps de rassemblement et d'échange qui nous paraît essentiel.

Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation.

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

1^{ère} JOURNÉE CITOYENNE À DANNEMARIE !

Comme nous nous y étions engagés, nous avons eu le plaisir d'organiser la 1^{ère} édition de la Journée Citoyenne de Dannemarie. Cette démarche s'est inscrit dans notre volonté de pouvoir réunir toutes celles et ceux qui le souhaitent, afin de contribuer tous ensemble à l'entretien et à l'embellissement de notre belle Commune dans un esprit de volontariat citoyen au service de tous.

La 1^{ère} édition de la Journée Citoyenne de Dannemarie a eu lieu le samedi 25 septembre 2021. Au cours de cette journée, un ensemble d'ateliers et de petits chantiers ont pu être menés à bien au service de Dannemarie.

À l'issue de cette journée, un repas a été offert par la Commune aux volontaires afin de partager ensemble un temps d'échange et de convivialité. Par ailleurs, chaque participant s'est vu remettre un t-shirt officiel « Journée Citoyenne » aux couleurs de Dannemarie.

La 1^{ère} Journée Citoyenne a été un réel succès et nous souhaitons faire perdurer ce temps de rassemblement dans lequel nous pouvons unir nos forces et agir tous ensemble au service de Dannemarie. Cet évènement est ouvert à toutes et tous, petits et grands et ce, quel que soit votre âge ou vos compétences. Tous les volontaires sont les bienvenus.

Nous reconduirons naturellement cet évènement citoyen le 21 mai 2022 et nous espérons vous retrouver nombreux pour la deuxième édition.

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des volontaires qui se sont mobilisés pour Dannemarie et nous adressons également nos sincères remerciements à l'ESAT de Dannemarie qui a été un partenaire important de la Journée Citoyenne.



Au total, la 1^{ère} Journée Citoyenne de Dannemarie a réuni

36 participants

ce qui est remarquable pour une première édition, d'autant plus dans le contexte sanitaire difficile. Les volontaires se sont répartis en 6 équipes autour de différents chantiers :

Remise en état et désherbage du terrain de pétanque

Remise en état du « Gassla »

Enlèvement d'une première tranche de pavés de la Place de l'église

Nettoyage de l'aire de jeu et des agrès pour enfants de la Place de la 5^{ème} DB

Entretien et désherbage du cimetière et ses abords

Ramassage des déchets en ville



Au-delà de leurs délégations éventuelles (5 adjoints et 2 conseillers délégués), de leur présence en conseil municipal et dans les commissions dans lesquelles ils sont inscrits, les conseillers municipaux de la majorité ont poursuivi avec dévouement leurs nombreuses missions à votre service : délégué-référent de quartier ; visites de terrain et formations ; représentation lors des fêtes, hommages et cérémonies ; représentation dans les organismes extérieurs dont le conseil communautaire de la CCSAL ; permanences et astreintes ; remplacements ponctuels de personnels ; aide lors des diverses manifestations ; participation à des chantiers communaux (école, Maison de Santé, cimetière...) ; animation du CME et encadrement de ses activités...

Vos conseillers municipaux de la majorité restent à votre disposition pour toute question et s'investissent au quotidien pour la municipalité.



 10/02/21

Les conseillers visitent l'usine VOCO, acteur économique de notre Ville.



16/02/21 

La Sous-Préfète de l'arrondissement d'Altkirch Amelle gayou effectue la visite de la mairie, du Foyer de la Culture, de la médiathèque, du Mémorial et des deux écoles en compagnie de l'équipe municipale.



08/05/21 

Commémorations du 8 mai en petit comité du fait des restrictions sanitaires.

 29/05/21



Visite du centre d'enfouissement de déchets de Retzwiller : cette activité impacte également le quotidien de notre commune, notamment par les nuisances des volatiles.



20&27/06/21 

Les 20 et 27 juin, conseillers municipaux et citoyens bénévoles tiennent les bureaux de vote pour les élections départementales et régionales.



 03/06/21

Pré-visite du Mémorial de Haute-Alsace pour se rendre compte de l'avancée des travaux et de l'installation de la scénographie.



Festivités du 14 juillet : ici l'hommage patriotique du 13 juillet suivi du défilé, en compagnie des officiels, de l'OHD, du CME, des associations d'anciens combattants, des sapeurs-pompiers volontaires et JSP de Dannemarie.

 13/07/21



19/06/21 

Visite du centre d'incendie et de secours de Dannemarie : les pompiers volontaires du de Dannemarie effectuent des missions d'intérêt vital et interviennent au quotidien dans le secteur. Nous tenions à leur apporter notre soutien et à nous faire leur relais : les pompiers de Dannemarie sont à la recherche de volontaires !

 29/08/21



Ouverture du Mémorial de Haute-Alsace.

📷 04/09/21

Hommage au Dr Pierre GILET.



📷 18/09/21

Inauguration Stupa : l'expression artistique est une des composantes de notre société et nous avons à cœur d'accueillir une œuvre Stupa à Dannemarie.



06/10/21 📷



Visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat avec nos élus nationaux : il est important de connaître les lieux de décision qui impactent le quotidien de notre commune mais aussi de faire connaissance avec nos élus : la sénatrice Sabine DREXLER, le sénateur Christian KLINGER et le député Jean-Luc REITZER. Merci à eux pour leur chaleureux accueil.

📷 09/10/21



Visite de la forêt communale : Dannemarie n'est pas une commune forestière mais, comme toutes les forêts du département, la nôtre souffre du changement climatique.



01/11/21 📷

Hommage de la Toussaint aux maires dannemariens défunts qui ont œuvré pour faire de Dannemarie la ville dynamique d'aujourd'hui.



11/11/21 📷

Commémorations du 11 novembre : cette date marque la fin d'une guerre mondiale meurtrière mais l'hommage est aussi rendu à tous les soldats tombés pour la France dans tous les conflits depuis.

VOS CONSEILLERS S'IMPLIQUENT

Cette année, nous tenions tout particulièrement à mettre à l'honneur 3 conseillers municipaux qui se sont distingués par leur implication pour la Commune.

» Dominique Brancart



Toujours volontaire, Dominique n'a pas compté son temps et ses efforts sur les différents chantiers de la Commune auxquels il a apporté son aide : école (peinture et réparations), Maison de Santé (travaux de rénovation), monuments aux morts (travaux de nettoyage), aide lors des manifestations communales ou associatives.



A tous les 3, un grand bravo et surtout Merci !



» Marie-Laure Dziurdzi et Eric Dion

Pour permettre la continuité de service dans l'attente de l'arrivée des nouveaux agents administratifs recrutés à ces postes (voir la page Administration générale), Eric et Marie-Laure ont apporté une aide bienvenue aux agents restants à l'accueil de la mairie. Ils ont ainsi permis aux habitants de continuer à bénéficier de la même qualité de service en exerçant avec compétence les missions qui leur ont été confiées.

Nous en profitons pour remercier très chaleureusement tous les conseillers de l'équipe majoritaire ainsi que les bénévoles qui se sont investis au cours de l'année dans les différents événements retracés tout au long des pages de ce *Lien*.

Votre équipe majoritaire au Conseil Municipal :

Maire : Alexandre BERBETT

Adjoints : Nicolas HOLLEVILLE, Evelyne LAKOMIAK, Sylvain THEVENOT, Céline BOILLAT, Kévin BENNATO

Conseillères déléguées : Marie-Laure DZIURDZI, Clara GRIMONT.

Conseillers municipaux : Dominique BRANCART, Eric DION, Catherine GRETER, Marion SCHNOEBELEN, Luc SIMET, Dominique THIEBAUX, Dominique WALTER.

Equipe minoritaire : Paul MUMBACH, Laurette LENA, Dominique STROH, Hugues DEMICHEL.

VÉGÉTALISATION

Depuis son élection, la municipalité a à cœur de vous proposer des espaces publics plus naturels, plus verts, pour **ramener de la nature dans des zones très minéralisées** (enrobé, pavés, paillage en pierre...), du confort et de la vie sauvage au centre, de la convivialité mais également pour lutter contre le phénomène des îlots de chaleur : les endroits très minéralisés, telles les places de centre-ville, emmagasinent la chaleur reçue pendant la journée et la restituent la nuit, rendant difficile la climatisation naturelle de ces espaces qui restent très chauds 24h/24. Ce phénomène ne va que s'accroître dans les prochaines années avec le changement climatique et la hausse attendue des températures estivales.

DEMANDE DE SUBVENTION

EN 2021, L'ÉQUIPE MAJORITAIRE A DÉPOSÉ UNE DEMANDE DE SUBVENTION (60% DU PROJET : 40% CEA + 20% CCSAL) DANS LE CADRE DU PROGRAMME GERPLAN POUR AIDER À FINANCER DES TRAVAUX DE MODIFICATION DE PLUSIEURS LIEUX TRÈS MINÉRALISÉS : LA PLACE DE LA 5E DB (COÛT 2000€) ET LES ABORDS DE L'ÉGLISE (COÛT 3134,37€).

Il y a encore une dizaine d'années, de nombreux arbres apportaient une certaine fraîcheur pendant l'été sur **la place de la 5e DB**. Avec les travaux de rénovation et d'aménagement, la place s'est fortement minéralisée et chauffée en été. Partant de ce constat, le maire et son équipe ont fait engager des travaux qui amèneront à la végétalisation de l'espace à proximité de l'aire de jeux (par ailleurs clôturée). De plus, une dizaine d'arbres seront plantés et la fontaine remise en eau, dans le but d'apporter de la fraîcheur à cette place et de lui redonner sa fonction conviviale. Suite aux nombreux travaux menés en régie par les services techniques, ces plantations ont été décalées au printemps 2022.

Les abords de l'église sont constitués de pavés de grès, dont certains sont descellés et laissent pousser une végétation qui nécessite un entretien régulier de la part des ouvriers communaux dès la fin de l'hiver. Afin de gagner du temps dans l'entretien, de réintroduire



de la biodiversité sur cette place et de donner du cachet au lieu, cet espace a été végétalisé en deux étapes. Lors de la journée citoyenne, des volontaires ont déposé les deux « oreilles » autour du parvis de l'église (80 m²). Les services techniques ont terminé le dépose et ont engazonné la surface en novembre. Les deux zones pavées latérales seront, elles, végétalisées en mars 2022 pour respecter la saisonnalité des plantations.

En septembre 2021 s'est déroulée la phase 2 de **la végétalisation du cimetière**. Après le test probant sur le « carré italien », la moitié gauche du cimetière (en entrant par la rue des Tilleuls) était cette fois-ci concernée. Suite à la défection de notre prestataire, ce sont les services techniques de la Ville qui ont assuré la préparation, le nivellement et l'ensemencement des 1 000 m² de la zone concernée. Le résultat est à la hauteur des attentes et une opération de « correction » des zones moins enherbées est prévue avant l'été. Il est demandé aux familles et visiteurs de ne pas utiliser de désherbant dans les allées ni d'y remettre du gravier. La réalisation de la phase 3, concernant la dernière moitié du cimetière, est prévue pour septembre 2022.

PROPRETÉ DE LA VILLE

Afin de lutter contre le phénomène croissant de jets de débris sur la voie publique, la municipalité a décidé l'achat et l'installation de plusieurs poubelles en divers lieux de la ville. Ces poubelles disposent d'un couvercle à orifice étroit et sont situées à proximité d'une caméra, le tout pour éviter les dépôts sauvages d'ordures ménagères. Si l'expérience s'avère concluante, d'autres seront installées ailleurs en ville.



LE 23 JANVIER 2021

JOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

RÉUNISSANT UNE QUINZAINE DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES COMMISSIONS. MALHEUREUSEMENT, NOUS N'AVONS PAS PU OUVRIR CETTE INITIATIVE AUX HABITANTS POUR CAUSE DE RESTRICTIONS SANITAIRES

BILAN : PLUS DE 160 MASQUES CHIRURGICAUX RAMASSÉS, DES DIZAINES DE BOUTEILLE EN VERRE ET PLUSIEURS DIZAINES DE KILOS DE DÉTRITUS EN TOUS GENRES.

La commune en appelle au civisme de ses habitants car la propreté de nos rues est l'affaire de tous !

Pour appuyer cet appel, l'équipe municipale a proposé à l'école élémentaire la réalisation de dessins sur cette thématique afin de sensibiliser leurs aînés sur leur comportement. Tous ont été diffusés sur la page Facebook de la Ville et les meilleurs ont été choisis par vous pour être imprimés sur des panneaux et affiches. Ils parsèment bientôt la ville.

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Alertée par de multiples signalements, la mairie avait, en 2020, entamé une campagne de dératisation. Cette opération a été reconduite en 2021 en surface et dans le réseau d'assainissement (CCSAL) pour juguler la population de rongeurs, pour un coût de 2 400€.

Une campagne de lutte contre la prolifération de pigeons a également été menée pendant 8 semaines entre février et avril. 142 pigeons ont été capturés et délocalisés pour un coût de 3 600€. Cette opération de salubrité publique sera amenée à se répéter dans les années futures si la population de pigeons devient trop importante.

DÉPOLLUTION DE LA LARGUE

M. le maire a donné son autorisation à Jordan LAGUERRE, pêcheur bénévole qui a proposé une action de dépollution de la Largue par pêche à l'aimant dans un but non lucratif. Merci à ce pêcheur engagé pour la préservation de nos cours d'eau.

FOLI'FLORES

La commune a été sollicitée par l'Office du Tourisme du Sundgau pour participer à l'édition 2021 de Foli'flores, présente aux Journées d'Octobre à Mulhouse. Cette participation n'a occasionné aucun coût pour la Ville mais a permis de mettre en valeur le savoir-faire de notre jardinier communal, Frédéric Schnitter, qui a intégré l'équipe de jardiniers œuvrant sur le tableau sundgauvien de 2021. Une belle expérience et une belle vitrine pour notre commune !



NUMÉROS D'URGENCE

- POLICE ET GENDARMERIE : 17
- A PARTIR D'UN PORTABLE : 112
- POUR LES MALENDANTS PAR SMS : 114

- CIDFF DE MULHOUSE : PERMANENCE À ALTKIRCH DU CIDFF AU QUARTIER PLESSIER : 03 89 60 45 43 / 06 48 55 68 99

- LA LIGNE D'ÉCOUTE ANONYME ET GRATUITE : 3919

- HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT D'URGENCE : 115

- VOUS POUVEZ ÉGALEMENT EFFECTUER UN SIGNALEMENT EN LIGNE 24/24, SUR www.service-public.fr/cmi DE FAÇON ANONYME

- OU CONTACTER : SOLIDARITÉ FEMMES 68
1 RUE DE BÂLE
68300 SAINT-LOUIS
assoc@solidaritefemme68.fr
03 89 70 02 21

! RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER !
NE RIEN LAISSER PASSER !



DES SERVICES MODERNISÉS

A l'arrivée de la nouvelle équipe municipale mi-2020, nous avons constaté la vétusté d'une grande partie du matériel informatique mis à disposition des agents pour assurer leurs missions. Partant de ce constat, M. le maire a décidé d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la **modernisation de l'infrastructure informatique** de la mairie.

Ainsi, en 2021, le vieux serveur, arrivé à saturation et en bout de course après 10 ans de bons et loyaux services, a été remplacé par un équipement neuf dans une salle climatisée afin d'éviter la surchauffe estivale.

De plus, chaque agent, sur le site de l'Hôtel de Ville, de la médiathèque et du Mémorial, a désormais à disposition un matériel qui ne souffre plus de bugs et de ralentissements chroniques. Les principaux logiciels de gestion communale, parfois très vieillissants, ont été mis à jour dans leurs versions les plus récentes.

De la même manière, l'ensemble des bâtiments communaux accueillant du public a été équipé de la **fibres optique**.



Afin de s'adapter à l'évolution des usages technologiques et aux habitudes des citoyens, la Ville s'est dotée d'un **outil de prise de rendez-vous en ligne**, tout d'abord pour les rendez-vous cartes d'identités et passeports dès le

1^{er} janvier, puis pour les rendez-vous d'urbanisme en cours d'année. Cet outil est utilisable depuis notre site internet.

Pour améliorer le confort des agents, **une salle de pause** a été aménagée au 2^e étage de la mairie afin qu'ils puissent prendre confortablement leurs repas et collations.

Le policier municipal a été équipé d'une **caméra piéton** et d'une **arme de service**.

A SAVOIR

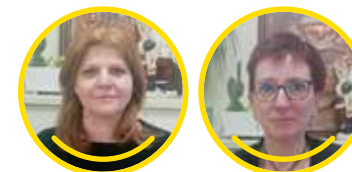
Les effectifs de la Commune sont normalement constitués d'agents titulaires de la fonction publique (fonctionnaires). Dans le cadre de certaines missions, la Ville peut recruter des agents en contrat temporaire (CDD, dont contrat aidé). Le recours à ce type de contrats est régulier depuis 2014 à Dannemarie. Toutefois, l'équipe actuelle souhaite, à l'avenir, pérenniser les postes en fonction des contraintes budgétaires en recrutant des agents titulaires.

Un **panneau d'affichage** réglementaire a été installé sur la place de l'Hôtel de Ville pour que chacun puisse avoir accès à la communication obligatoire de la commune 24h/24 et 7j/7.

Enfin, le GHR Mulhouse Sud Alsace a financé et installé un **équipement permettant l'allumage nocturne à distance des projecteurs du stade en cas d'atterrissage de l'hélicoptère du SAMU**. Une permanence était auparavant (et est toujours) assurée par le maire et le 2^e adjoint ainsi que le responsable des services techniques afin d'allumer manuellement les projecteurs en cas d'intervention hélicoptérée urgente du SAMU sur Dannemarie et les environs.



DE NOUVEAUX AGENTS



Cette année, Mme Virginie SEILER, comptable, et Mme Virginie WAQUE, urbaniste, ont quitté les effectifs de la commune par voie de mutation pour intégrer une autre collectivité et évoluer dans leur carrière. Leurs postes sont désormais occupés par **Mme Christelle HESSLER** (nouvel agent comptable) et **Mme Sophie APTEL** (nouvel agent urbaniste), toutes deux fonctionnaires titulaires.



Mme Geneviève HOFSTETTER, en charge de l'état civil, a, quant à elle, bénéficié d'une mise en disponibilité de 6 mois. Pendant son absence, **M. Mathieu TEJEDA** a été recruté en CDD pour assurer la continuité du service.



A l'accueil, **Mme Laetitia MULLER** a pris ses fonctions (contrat aidé) en remplacement de Mme Anna HUMEZ (en fin de contrat aidé).

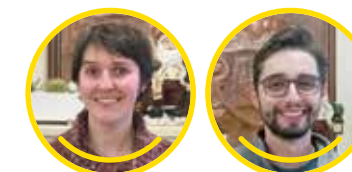
A l'école, Mme Sarah DELUNG, assistante maternelle en fin de contrat aidé, a été remplacée par **Mme Maroussia WEISS** (également en contrat aidé).

MÉDAILLES ATTRIBUÉES AU 1^{ER} JANVIER 2021

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale - ARGENT		
Paula FONTES PEREIRA	ATSEM	20 ans
Jean-Luc ROTH	Agent de maîtrise principal	22 ans et 11 mois
Frédéric SCHNITTER	Agent de maîtrise territorial	30 ans et 3 mois
Natacha VACANT	ATSEM principal de 2e classe	22 ans et 2 mois
Eliane GUERRE	ATSEM et adjoint technique (en retraite depuis le 1/9/19)	31 ans et 8 mois
Jean-Luc PIANZI	Agent de maîtrise principal	24 ans et 6 mois
Bernard GAUTHERAT	Conseiller municipal	24 ans et 11 mois

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale - VERMEIL		
Brigitte CHABRIER	Rédacteur territorial (en retraite depuis le 1/1/18)	43 ans et 5 mois

Argent = 20 ans / Vermeil = 30 ans / Or = 35 ans de service



Mme Pauline STEMMELEN a pris ses fonctions au poste de Responsable des Affaires Générales, en remplacement de Mme Emilie VONFELT, promue DGS de la collectivité. **M. Nelson CHOROSA** a été nommé au service informatique en remplacement d'un congé maternité. Toute l'équipe adresse d'ailleurs ses félicitations à Cindy Vidale pour la naissance de son petit Ethan !

M. Fridolin METZGER, agent en charge de la voirie, a fait valoir ses droits à la retraite mais n'a pas été remplacé. Chaque année depuis 2012, des emplois saisonniers renforcent l'équipe technique pendant la période estivale (cette année, M. Dimitri SCHNEIDER, à temps complet).



Au Mémorial de Haute-Alsace, **Mme Marion LAVAUX** a été nommée Responsable à compter du 01/01/2021 (CDD 1 an, non renouvelé à l'échéance et remplacée depuis) et **Mme Océane VOLLMER**, agent d'accueil depuis le 03/05/2021 (CDD 1 an).

Nous souhaitons une bonne arrivée aux nouveaux agents et un plein épanouissement dans leurs nouvelles fonctions et fonctions à venir aux agents ayant quitté les services communaux.

Naissances

2021

16/03/2021	à Mulhouse	FREYBURGER Aaron
08/04/2021	à Mulhouse	GUYON Elena Priscilla Catherine
25/04/2021	à Mulhouse	ROCHER Maiky Thyago Maurice
01/06/2021	à Mulhouse	REIN Aëlynn Marie
16/06/2021	à Mulhouse	WEBER Kassilya
30/06/2021	à Mulhouse	MORAND BRIGAUD Adam Raphaël
14/07/2021	à Mulhouse	DUMONT Marshall Charles Justin
26/07/2021	à Mulhouse	SCHEBACHER Juliann Malo
31/07/2021	à Mulhouse	VASSEUR Lucy
28/08/2021	à Mulhouse	CLAUZEL SEILLER Agathe Briemme Annah Paulette
14/10/2021	à Dannemarie	FABRICI Thor Bjorn Ivar
09/11/2021	à Mulhouse	SENECHAL Giovanni Francis
12/11/2021	à Mulhouse	BRIGENTI Sandro Serge
01/12/2021	à Mulhouse	WAHLER Rose
03/12/2021	à Mulhouse	TOUSSAINT Vittoria
10/12/2021	à Mulhouse	PALLIER Mathilda Manuela Marie

Mariages

2021

05/06/2021	GROSDEMOUGE Yoann et OSTERMANN Catherine
05/06/2021	PARENT Cédric et ZIMMERMANN Melody
07/08/2021	FEROULI Mohammed et CENTLIVRE Elodie
28/08/2021	FREY Marc et ADAM Catherine

Décès

2021

16/01/21	à Dannemarie	HOLZER Jean-Pierre
24/01/21	à Dannemarie	CHRISTEN Achille
07/02/21	à Mulhouse	ALTENBACH Jacqueline, née BLOCH
12/02/21	à Mulhouse	HALLOF Marie Elisabeth, née MAURE
15/02/21	à Beaucourt	BERBETT Anna Bernadette, née VIRON
08/03/21	à Mulhouse	ARNOLD Jean Marie
18/03/21	à Colmar	LHOMME Daniel
06/04/21	à Dannemarie	ZEYER Suzanne
30/04/21	à Thann	SCHNOEBELEN Jean Pierre
12/05/21	à Mulhouse	MACQUET David
30/05/21	à Mulhouse	ELSE Irma, née GOLFIER
31/05/21	à Mulhouse	DIETEMANN André
12/06/21	à Dannemarie	MARTIN Robert
15/06/21	à Bellemagny	RAVA Mario
12/09/21	à Mulhouse	SCHURDER Robert
11/10/2021	à La Tronche	REISSER Brigitte
25/10/2021	à Dannemarie	SCHLICKLIN Joseph
28/10/2021	à Dannemarie	KULLING Renée, née BEROU
31/10/2021	à Mulhouse	POHL Chantal Gabrielle, née JAXEL
26/11/2021	à Altkirch	GOLDSCHMIDT René
30/12/2021	à Dannemarie	BUSSER Daniel

Anniversaires

EN 2022

80 ANS

04/01/1942	BREQUEL Marie-Rose, née ZINGRAFF
09/01/1942	SCHOENENBERGER Oscar
09/02/1942	FRANCESCHETTO René
21/02/1942	KREMBEL Marie Berthe, née GRUNENWALD
25/02/1942	CATTACIN Elisabeth, née BAUR
30/03/1942	MUNSCH Christiane, née SCHMITT
11/05/1942	WITH Anne-Marie, née GISSINGER
11/05/1942	BARBIER Annie, née VALOT
21/05/1942	GIANELLA Bruno
05/07/1942	YAHIA Salah
11/09/1942	WAMSTER Lydia, née FINCK
09/10/1942	GIANELLA Anne-Marie, née RUDLER
04/11/1942	MARZOLF Leocadie, née ZIEBA
22/11/1942	SCHMITT Marguerite, née LUDWIG
10/12/1942	JOURDAIN Daniel
18/12/1942	WITTMANN Béatrice

85 ANS

08/01/1937	SERVAIS Jean-Claude
12/01/1937	HUBER Chantal, née PROBST
12/02/1937	LIODON André
08/03/1937	KARRER Liliane, née SCHMIDT
18/03/1937	ZIMMERMANN Raymond
25/05/1937	BIHR Marie, née GOEPFERT
30/06/1937	SCHROEDER Marie, née DIETRICH
23/07/1937	HURST Marie, née MUCK
24/07/1937	HEYER Raymond
22/09/1937	LIEHR Marie, née ROSENACKER
21/11/1937	HARTMANN Michelle, née MARIA
08/12/1937	BRAND Marie, née FREYBURGER
09/12/1937	PFISTER Marie, née MISSLIN
29/12/1937	LIBMANN Gérard

90 ANS

25/01/1932	SCHILLING Robert
16/04/1932	RENGER Yvonne, née FIRMANN
11/05/1932	KIEFFER André
26/09/1932	JOURDAIN Eveline, née MERCIER
29/11/1932	BUECHER Andrée, née MULLER
18/12/1932	SCHWOB Marthe

95 ANS

20/01/1927	TRIPONEY Marthe, née KLINK
17/03/1927	CHRISTEN Aline, née BEY
04/04/1927	KAUFFMANN Jean
01/06/1927	SCHNITZLER Germaine, née GENG
10/09/1927	PLAS Marie, née KREMBEL

DOYEN

18/03/1923	MERIUS Jean-Jacques
------------	---------------------

ESPACE MINORITAIRE

Le mot des conseillers de la minorité.

En commençant une nouvelle année, nous, élus minoritaires, vous devons aussi dans la transparence, un bilan municipal de l'année écoulée.

• Construction nouvelle ECOLE : l'équipe majoritaire annule la demande de permis.

2015, l'ancienne Municipalité travaille avec le personnel enseignant au projet d'une nouvelle école regroupée. Blocage du Sous-Préfet qui demande un regroupement avec les communes voisines (Wolfersdorf, Retzwiller, Elbach, Ballersdorf) qui n'en ont pas voulu.

2016, relance du projet Dannemarien, faisable notamment pour la partie maternelle, grâce à des cessions de terrains et des subventions importantes pour l'intégration de classes « Handicapés » et du RASED (Réseau de soutien d'élèves en difficultés de la Région). 2020 : accord du permis de construire pour une durée de 3 ans avec 2 prolongations pour le démarrage de la construction.

2021 : annulation de la demande de permis par le Maire, engendrant une perte sèche de 250 000€ !

• Taxe foncière : +43% à cause de la mauvaise gestion de l'ancienne Municipalité (incluant le Maire actuel) qui a investi près de 11 millions d'€ en 12 ans (dont 6 millions de subventions...) sans autre augmentation de taxe que celle du coût de la vie !

• Budget communal 2021 : dépenses de fonctionnement + 790 149 €... dont 145 000€ d'imprévus ! Quels sont-ils ?

• Mémorial : la Justice rétablit la vérité.

Après toutes les polémiques, le permis de construire du Mémorial est bien validé par le Tribunal administratif. Le recours d'un lointain voisin est rejeté et condamne ce dernier à verser 1500 € à la Commune pour frais de justice !

• Personnel communal, une grande partie démissionne ou est remerciée :

Comptabilité, urbanisme, état civil, accueil, informatique, Médiathèque, Mémorial et nous pose questionnement, auquel le Maire nous répond que chacun est libre de son choix...

• Elus municipaux : 3 démissions et 1 retrait dans la majorité.

3 élus ont déjà jeté l'éponge et ont dû être remplacés, ceci ne pouvant se faire chronologiquement dans la liste puisqu'une personne ne souhaitait pas entrer au Conseil. Et on nous dit que tout va bien...

Nous restons toutefois vigilants même si nous ne pouvons malheureusement rien changer...

Nous souhaitons que cette nouvelle année puisse être malgré tout source de joies et petits bonheurs quotidiens pour vous tous et vos familles et que 2022 vous garde en bonne Santé, notre richesse principale !

NDLR : Cet encart ne reflète pas la position de l'équipe municipale majoritaire. Depuis mars 2020, l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de laisser un espace d'expression au groupe minoritaire dans les bulletins municipaux des communes de plus de 1000 habitants.



Ville de
Dannemarie

Mairie de Dannemarie
1 Place de L Hôtel de ville 68210 Dannemarie
03 89 25 00 13
mairie@dannemarie.fr

 dannemarie.fr

  Ville de Dannemarie

